

Ecolieux et communs, une recherche-action en 2022

Quelles contributions des écolieux au mouvement émergent
des communs au service de la transition écologique et sociale ?

par Anne Lechêne, membre de [La Coop des Communs](#), co-fondatrice de l'écolieu [La Ferme de Chenèvre](#) (réseau Oasis), [accompagnante de démarches coopératives et apprenantes](#)

Elinor Ostrom, politologue et économiste américaine (1933-2012) a renversé la table par ses travaux sur les communs dans les années 1990 :

NON, gérer en commun une ressource telle qu'un pâturage ou une réserve de pêche ne finit pas nécessairement en "tragédie".

OUI, des milliers de communautés humaines sur les cinq continents ont été capables dans l'histoire de mettre en place des règles, de se doter d'une gouvernance, pour protéger un bien commun.

NON, les phénomènes d'accaparement, tels que le mouvement des *enclosures* en Angleterre à partir du XVI^e siècle ne sont pas des fatalités.

En 2008, elle est la première femme à recevoir le prix Nobel d'économie. Sa pensée supplante la théorie de Garret Hardin, dont l'article *The Tragedy of the Commons* paru 40 ans plus tôt en 1968, avait installé la croyance que seules la propriété publique ou la propriété privée pouvaient limiter la surexploitation. Les années 2000 sont celles de l'apparition de Facebook (2004) et des progrès de la privatisation de l'Internet mondial parfois qualifiée de "second mouvement des *enclosures*". Nous sommes là au cœur d'une grande bataille d'idées et de représentations.

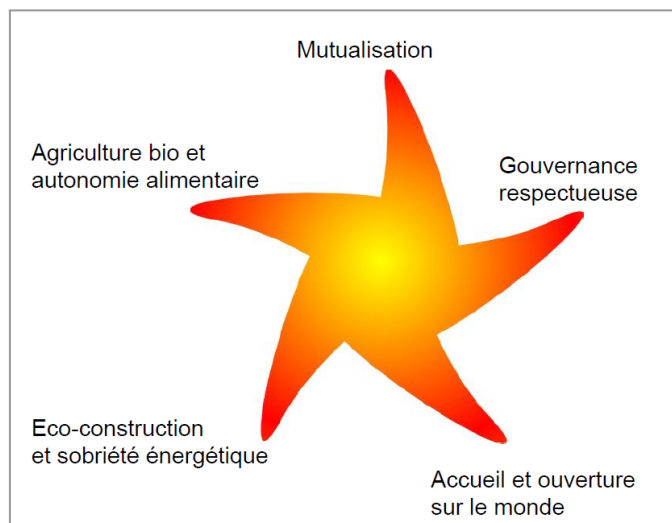
"On parle de communs lorsque des personnes concernées s'organisent pour répondre à leurs besoins de manière solidaire pour elles-mêmes, leurs communautés et les générations futures" résumait Frédéric Sultan à la journée de lancement de programme Transition Action en région Bourgogne-Franche Comté, le 20 novembre 2021.

A travers ce terme des "communs" s'exprime une aspiration des acteurs locaux à être à la fois producteurs, consommateurs et co-décideurs de services répondant à des aspirations ou des besoins non ou mal-satisfaits par le marché ou les services publics. Une aspiration à auto-instituer de nouveaux arrangements institutionnels, qui s'appuie sur une vision non-orthodoxe, réouverte par Elinor Ostrom, de l'économie politique.

S'agissant de la transition écologique et sociale et de la prise en compte du réchauffement climatique, nous sommes dans une situation où ni le marché ni la puissance publique ne répondent au niveau attendu, et le mouvement des communs, très vivace en France ces dernières années, ouvre un nouvel imaginaire politique pour l'action. Il anime des collectifs d'action citoyenne - ressourceries, repair cafés, tiers-lieux, listes citoyennes... et occupe une place de choix dans le débat public.

A première vue, la culture des communs a une faible pénétration à ce jour dans les écolieux du réseau Oasis. L'horizon culturel largement partagé est l'écologie, la planète, le mode de vie selon la sobriété heureuse de Pierre Rabhi et du mouvement Colibris, l'éducation et la parentalité, l'inscription

dans le milieu vivant, la recherche d'une certaine autonomie, le soin apporté à la relation à soi et aux autres, la coopération et le partage du pouvoir, comme en témoignent les 5 invariants des Oasis :



Pour autant, la Coopérative Oasis retient en 2021 la thématique des communs parmi les trois premiers sujets à explorer en recherche-action, les deux autres étant le bilan-carbone et l'indice de capacité relationnelle des habitants d'ecolieux. Elle crée en 2022 un Observatoire des Oasis, où ces travaux sont consultables.

En 2021, le réseau Habitat Participatif France (HPF) choisit le thème des communs pour ses rencontres nationales bi-annuelles à Lyon, et se joint à la Coopérative Oasis pour soutenir la présente recherche-action Ecolieux et communs.

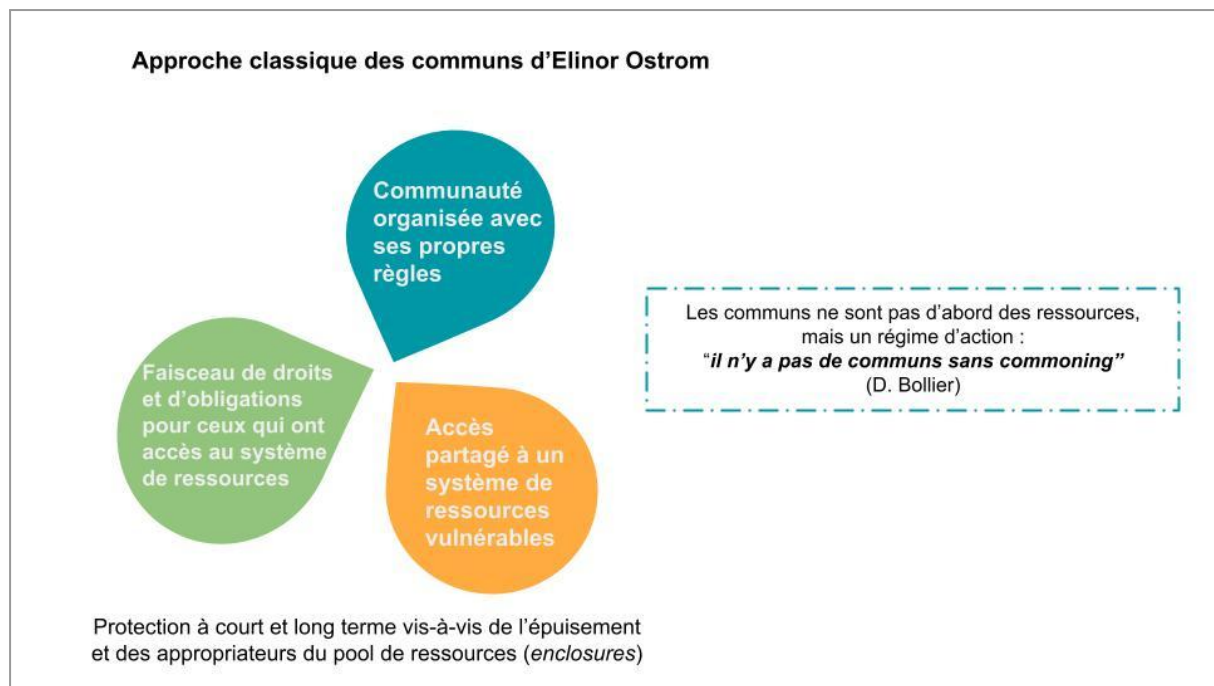
J'ai cherché à savoir comment cette culture émergente, cet imaginaire et ces pratiques étaient présentes dans l'agir collectif des ecolieux, où l'on parle volontiers de "biens communs" (au pluriel) et DU bien commun (au singulier), mais où il est rarement fait référence à une approche de transformation par les communs.

Clarifions pour commencer ces trois notions voisines.

Dans la définition de référence d'Elinor Ostrom, il y a **communs** lorsque l'on constate la réunion de trois traits :

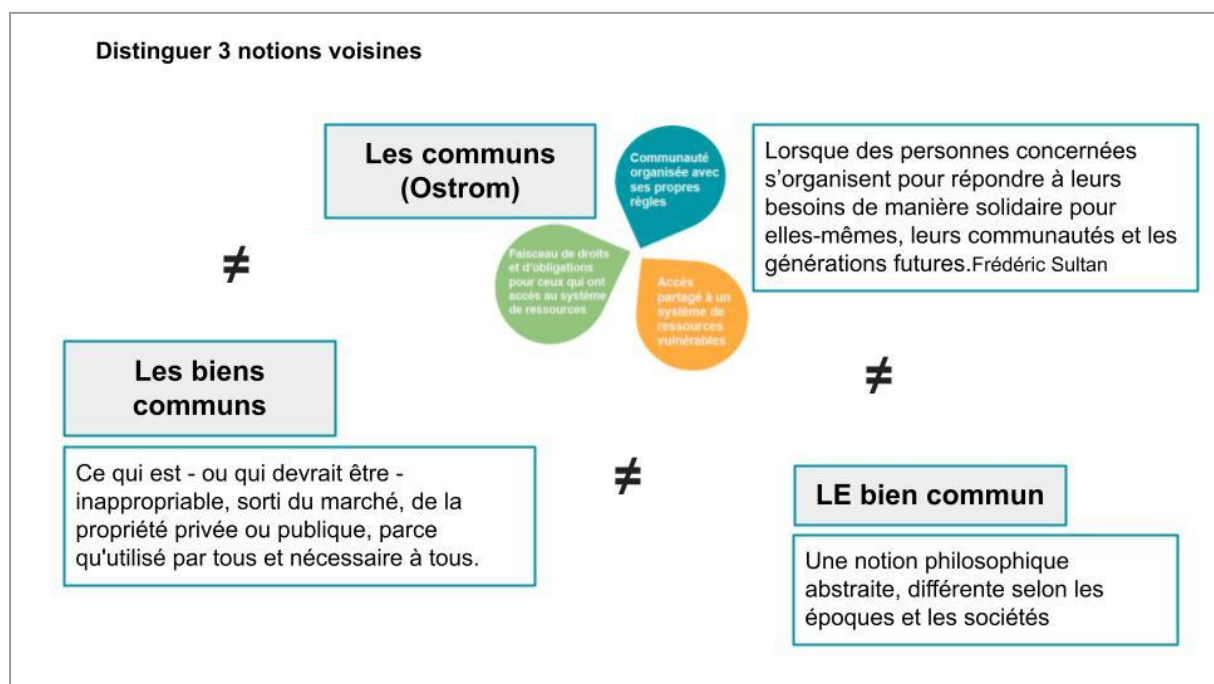
- Un système de ressources considérées comme vulnérables par la communauté;
- Une gouvernance collective qui inclut la résolution des conflits générés par la gestion du système de ressources;
- Un faisceau de droits et d'obligations pour les personnes ayant accès au système de ressources, qui permet de protéger celles-ci à court et à long terme de l'épuisement et de l'accaparement (ou *enclosures*).

Les communs ne sont pas d'abord des ressources, mais un régime d'action, car ils nécessitent une dynamique plurielle de pratiques auto-instituées permettant de faire ensemble et de gouverner ensemble.



Les biens communs sont une ou des ressources qui sont - ou qui devraient être - inappropriables, sortie du marché, de la propriété privée ou publique, parce qu'utilisées par tous et nécessaires à tous. Il peut s'agir de *biens communs mondiaux* : l'eau, l'air, l'Amazonie, la biodiversité, la neutralité du net ; ou de *biens communs locaux* : l'eau d'un bassin versant, une zone de pêche, le domaine d'un écolieu. Ils devraient être gérés collectivement par une gouvernance territoriale ou mondiale, mais à ce jour, il est rare que des *biens communs* soient gérés comme des *communs*.

Enfin, quand il est question **DU bien commun, au singulier**, nous sommes dans une conversation philosophique. Le bien commun est une notion abstraite qui désigne une valeur morale ou un principe politique, qui en France est souvent superposé à la notion d'intérêt général.



Avant d'en finir avec ces définitions, je précise encore que ces trois notions (communs, biens communs, le bien commun) ne sont actuellement pas définies juridiquement en France. Le GIP "Mission de recherche Droit et Justice" a remis en 2021 son rapport final de recherche : [L'échelle de communalité : propositions de réforme pour intégrer les biens communs en droit](#), sous la direction de Judith Rochfeld, Marie Cornu et Gilles Martin.

1 Intentions

Mon enquête est circonscrite aux pratiques de communs au service de la transition écologique et sociale. Elle s'est limitée à un échantillon de cinq ecolieux déjà sensibles à la thématique des communs et à un habitat groupé intergénérationnel ne se reconnaissant pas dans le mot ecolieu, mais partageant avec eux aussi bien la sensibilité aux communs et à l'écologie que le désir de participer à cette recherche-action.

Cette recherche-action répond à deux intentions :

- **une intention de documenter les pratiques de communs** dans un échantillon d'ecolieux déjà sensibles à la thématique des communs ;
- **une intention pratique d'outiller les collectifs**, soit un cercle plus large d'ecolieux et d'habitats participatifs, pour qu'ils deviennent capables d'auto-évaluer les points forts, les points faibles, les points aveugles et les zones de flou de leur agir collectif autour des communs.

2 Méthodologie

Ma démarche méthodologique a été discutée avec Geneviève Fontaine, docteure en sciences économiques dont les travaux croisent approches du développement durable et approche par les communs, auprès de qui je me suis formée sur les Communs de capacité en juillet 2021 au Tiers-Lieu de la Transition Écologique et Solidaire TETRIS à Grasse.

Ma culture de base sur les communs doit beaucoup à l'existence de l'association La Coop des Communs, dont je suis membre depuis 2017 et à mes expériences de membre co-fondatrice de l'ecolieu de Chenèvre (Jura) et de sociétaire de la Coopérative Oasis.

C'est une analyse qualitative avec :

- des entretiens semi-directifs autour de deux questions de recherche :
 - **Q1 : En quoi l'agir collectif d'un échantillon d'ecolieux relève-t-il aujourd'hui du paradigme des communs ?**
 - **Q2 : En quoi une approche par les communs peut-elle éclairer et empuissance l'agir collectif des ecolieux dans leur capacité à contribuer à la transition écologique et sociale ?**et l'exploration de cinq thématiques : **Faire communauté ; Agir ensemble et travailler ; Rapport à la propriété ; Rapport au territoire ; Autres qu'humains et générations futures.**
- un atelier collectif d'auto-positionnement permettant le repérage par le collectif de ses points forts, points faibles, zones de flou et zones d'invisibilité à partir de la grille des huit principes favorisant et des huit menaces sur les communs d'Elinor Ostrom, et la détermination de prochains pas pour le collectif.

3 Résultats

Les six collectifs rencontrés

L'Eco-domaine du Bois du Barde (2)

L'Oasis du Coq à l'âme (1)

La Ressourcerie du Pont et la FabRègue des Communs (3)

Le Moulinage de Chirols (4)

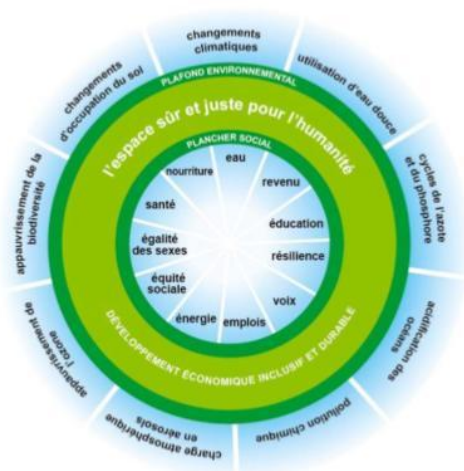
Le Côteau de la Chaudanne (5)

La Ferme de Chenèvre (6)

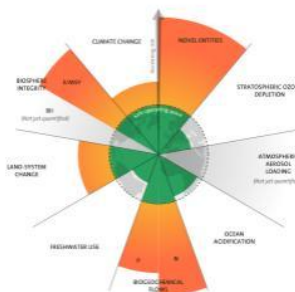
3.1. Quelles pratiques de communs dans les collectifs rencontrés ?

Les collectifs se vivent comme des lieux d'expérimentation concrète et à taille humaine, dans une exigence de "[soutenabilité forte](#)" de leurs mode de vie :

Des lieux d'expérimentations concrètes et à taille humaine dans "l'espace sûr et juste pour l'humanité"



La théorie du *donut* selon Kate Raworth (Oxfam, 2012)
entre plancher social et plafond environnemental (soutenabilité forte)



Les 9 limites de la planète et leur dépassement

L'exploration de chacune des cinq thématiques a permis de collecter une matière riche, de souligner un niveau d'appropriation des communs déjà très mature dans cet échantillon d'ecolieux et d'habitat groupé, notamment grâce à leur recherche d'une grande cohérence entre leurs intentions, définies par eux-mêmes, et leurs manières singulières de mettre en oeuvre ces intentions, à travers une dynamique d'essais-erreurs et le principe d'action "*Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde*" (Gandhi).

Cette exploration fait ressortir de nombreux points forts, mais aussi des points faibles vis-à-vis des communs :

	Points forts vis-à-vis des communs	Points faibles vis-à-vis des communs
A : Faire communauté	L'autodétermination d'un collectif et sa capacité instituante La conscience de ressources fragiles à protéger ensemble et la volonté de le faire. Les sources de motivation intrinsèques qui fournissent aux personnes la meilleure des bases pour développer leurs capacité d'agir individuelle et collective et persévérer dans leurs actions. La conscience de la primauté du <i>commoning</i> L'apprentissage par essai-erreur et la mobilisation de l'intelligence collective qui favorisent la diversité institutionnelle des communs (pas de <i>one best way</i>). la gouvernance partagée et de la régulation des conflits L'importance donnée à la relation Des choix d'organisation juridique congruents avec les aspirations et les valeurs	L'absence de "système de sanctions graduelles pour des appropriations de ressource qui violent les règles de la communauté" Le faible usage de la notion de "faisceau de droits et d'obligations pour les personnes ayant accès à la ressource" Des bricolages créatifs d'organisation juridique à partir du droit positif existant, non nécessairement congruents avec les aspirations et les valeurs
B : Agir ensemble et travailler	La place centrale du "faire ensemble" La conscience de la primauté du <i>commoning</i> Le questionnement du travail au sens écologique, social et politique La capacité à se réapproprier collectivement des registres d'action, hors du dualisme "par l'Etat ou par le marché" La centralité des pratiques de réciprocité, du soin à la relation, de l'éducation populaire et de l'art dans la vie L'effectivité de l'échelon local pour des relations d'interdépendance, d'autonomie et de partage	L'absence ou la fragilité de modèles économiques non monétaires Le renoncement aux droits sociaux (auto-entrepreneuriat, bénévolat) La place encore lointaine à l'horizon des nouveaux outils de gestion qui permettraient de prendre en compte tout ce qui n'est actuellement pas compté : comptabilités verte ou Care, monnaies complémentaires, revenu universel, droit à contribuer aux communs
C : Rapport à la propriété, Dissociation propriété / usage	L'élan pour explorer les chemins de la propriété collective L'ouverture des ecolieux L'usage de statuts coopératifs Des expressions de solidarité financière La mobilisation de l'épargne citoyenne L'intervention de fonds de dotation ou de fondations et de possibles démembrements de propriété	La prégnance du modèle de la propriété privée individuelle exclusive et du dualisme "propriété privée/ propriété publique" en France Le caractère limité de l'action des fonds de dotation et fondations L'échelle de communalité non intégrée au droit français à ce jour
D : Action publique collective,	La capacité des collectifs à rester ouverts et à contribuer à la vie du territoire, dans le sens de la transition écologique et sociale	Le caractère d'OVNI que peuvent se voir attribuer les ecolieux lors des premières années

contribution au territoire	Leur tissage de liens à toutes les échelles d'action	Leurs propres difficultés à se faire connaître La posture aléatoire des autorités du territoire
E : Autres qu'humains et générations futures	Le concernement pour les autres qu'humains et les générations futures Une conscience qui a basculé dans de nouvelles représentations anthropologiques, qui sont encore en émergence dans la société Un nouveau <i>soft power</i>	De nouvelles représentations anthropologiques tout juste en émergence dans la société

Leurs points forts portent sur la gouvernance, le soin à la relation et aux communautés, la capacité à tisser des liens à toutes les échelles d'action et à créer des communs inter-reliés, la capacité à créer de nouveaux récits et de faire passer par l'art un nouvel art de vivre.

Ils aspirent à - et mettent déjà en œuvre - des formes de sortie de la propriété privée exclusive et se réapproprient l'économie avec des pratiques d'économie substantive et des engagements solidaires et réciprocaires. Ils recherchent les moyens de vivre dans le respect d'une soutenabilité forte. Ils sont fortement contributeurs au territoire après un temps d'appropriation réciproque. Ils sont organisés en communautés apprenantes.

Cette enquête fait aussi ressortir des points faibles, des incomplétudes dans les pratiques de communs : des points internes d'amélioration des pratiques, de mise en visibilité (sur certains principes favorisant ou menaçant) d'une part, et d'autre part des points bloquants relatifs à l'environnement institutionnel (état du droit positif, état d'esprit des partenaires locaux, des autorités, orientations des politiques publiques) et la prégnance d'une culture de société industrielle et de consommation - extractiviste et mondialisée, pour le dire avec d'autres mots.

L'application du cadre de pensée théorique des communs aux situations vécues dans les collectifs offre aux membres du collectif, au-delà de l'outillage, la possibilité de se poser des questions qui décalent le regard : dans le rapport au temps, à la valeur, au résultat, au travail, à la propriété, à l'état du droit positif dans lequel on évolue, aux outils de pilotage et de gestion utilisés.

3.2 Les communs, un nouveau paradigme pour les écolieux acteurs de la transition écologique et sociale ?

Les approches par les communs élargissent le cadre de pensée de l'économie politique par rapport au dualisme marché-Etat de la pensée libérale (Karl Polanyi, démarchandisation de la terre et du travail, économie substantive, réciprocité). Elles se connectent à plusieurs champs de pensée dans les sciences humaines et sociales, à commencer par l'anthropologie de la nature, avec Philippe Descola et la pensée de Bruno Latour (prendre en considération les conditions d'habitabilité de la Terre ; reconsidérer la place des humains dans le milieu vivant.)

Pour Elinor Ostrom, les communs ne sont pas d'abord des ressources, mais un régime d'action. Après elle, la pensée des communs a avancé un temps en explorant des typologies de ressources (communs urbains, communs de la connaissance, communs numériques), puis elle est revenue à l'idée que toutes les formes de communs sont des communs sociaux.

Les auteurs qui prolongent aujourd'hui la pensée d'Ostrom, après avoir remis en avant la primauté du *commoning* sur les approches simplifiantes par les ressources, montrent que le paradigme des communs est devenu indissociable d'un mouvement de pensée plus large :

Par le *commoning*, les membres de la communauté reconnaissent, expriment, recréent et consolident en permanence les liens d'interdépendances qui les relient à la fois aux éléments humains et aux éléments autres qu'humains qui participent de la dynamique du commun.(...) Les communs nous proposent un autre rapport aux êtres et aux choses qui se base sur la reconnaissance des interdépendances entre des entités humaines et non humaines, et des échanges réciprocaires qui en découlent. Basée sur une représentation du monde qui ne sépare plus nature et culture, humain et nature, cette ontologie relationnelle ouvre sur d'autres manières d'être au monde (Morizot B., 2020), sur d'autres modes d'habiter le territoire où l'on vit qui prennent en compte les territoires et les altérités dont on vit (Latour, 2017), mais également sur un concernement collectif vis-à-vis des communs négatifs (Monnin, 2021).(Fontaine, 2022, p. 4)

Ainsi, il apparaît à la fin de ce parcours que les communs sont un registre d'action qui ne vaut pas seulement pour lui-même (son efficacité, son adaptation aux situations multi-acteurs, incertaines et systémiques), mais qu'ils sont

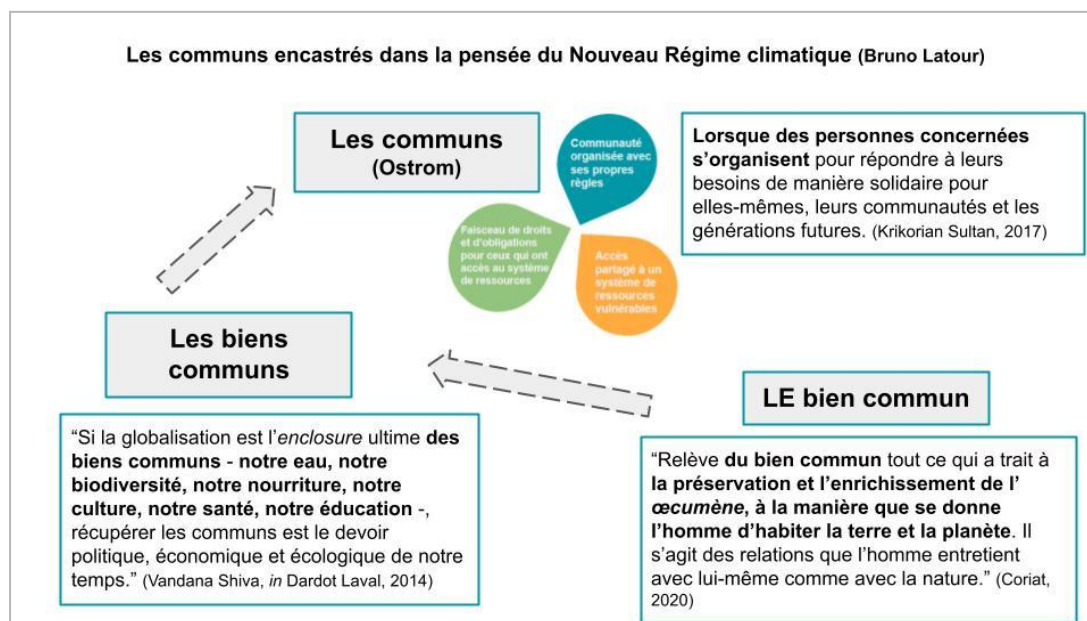
aujourd'hui à la fois un mouvement d'action et un mouvement de pensée, et c'est de la conjonction de ces deux mouvements que naît le sentiment qu'ils apportent un potentiel transformatif par rapport au mode dominant de pensée et d'agir. (Fontaine, 2022, p. 3)

Conclusion

Ce travail d'analyse a porté sur un échantillon de cinq ecolieux et un habitat groupé intergénérationnel, déjà sensibles à la thématique des communs et désireux de participer à l'étude. Il ne s'agit pas dans cette conclusion de chercher à généraliser les résultats, ou à dessiner un *one best way* pour accélérer la transformation si nécessaire des modes de vie.

La culture des communs est en voie d'appropriation dans le réseau des ecolieux et habitats participatifs.

L'approche par les communs, au service de la transition écologique et sociale, s'encastre aujourd'hui dans une représentation du monde qui ne sépare plus nature et culture, humain et nature, et où le bien commun consiste à maintenir les conditions d'habitabilité de la planète et à prendre soin des écosystèmes vivants, donc précisément à commencer à *habiter le monde* autrement.



Traiter du bien commun, œuvrer pour le bien commun, dans l'action singulière ou collective, c'est, dans la manière d'habiter le monde, œuvrer pour préserver et enrichir l'*œcumène*. En prendre soin. Ce qui suppose bien sûr et d'abord que les relations qu'entretiennent les hommes entre eux soient elles aussi objet de la même attention. Pas de préservation possible de l'*œcumène* sans relations entre hommes pacifiées, débarrassées de la course au profit. La fin de l'extractivisme, dans ses différentes expressions, le primat donné ou redonné à l'habiter, constituent nécessairement un ensemble, un tout. (Coriat, 2021, p. 166-167)

Ces lieux de vie et d'activités, complexes, intergénérationnels et bouillonnants de vie, apparaissent comme des lieux sociaux hybrides, fortement contributeurs au territoire, qui dessinent un nouvel art de vivre dans l'Anthropocène. Les six collectifs rencontrés, avec leur expérience de *commoning* et leurs savoirs partagés dans une communauté apprenante, sont des laboratoires vivants, des *living labs*, qui ont probablement dix ou vingt ans d'avance en matière de mode de vie, au regard de l'urgence climatique. Ils sont des lieux d'expérimentation du paradigme des communs, à la fois comme registre d'action et comme mouvement de pensée. Les communs s'y trouvent encastés dans une écologie politique où s'engagent des personnes de toutes les générations, capables de produire dans le temps long des communs inter-reliés avec les émergences, le caractère singulier du territoire.

L'étude a mis en évidence des freins dans le déploiement de ces pratiques de communs:

- le cloisonnement du droit français (droit immobilier, droit de l'urbanisme, droit agricole, droit commercial, droit du travail), obstacle pour que des projets complexes puissent atteindre à une congruence juridique;
- le dualisme propriété privée exclusive / propriété publique et la place exiguë de la propriété collective en droit français;
- le renoncement aux droits sociaux (travail bénévole, statut d'auto-entrepreneur) et l'invisibilisation de l'économie substantive (dualisme marché/Etat);
- parvenir à l'adoption par les pouvoirs publics d'une posture de coproduction de politiques publiques-communs;
- la prise en compte du temps long dans des agendas politiques courts;
- le caractère encore émergent dans les représentations culturelles de cette nouvelle place pour les humains dans les écosystèmes vivants.

Dans la mesure où

on ne résout pas les problèmes avec les modes de pensée qui les ont engendrés (Albert Einstein),

plusieurs pistes ressortent de cette étude pour lever ces freins :

- créer un droit à l'expérimentation pour des collectifs de vie et d'activité engagés sur le territoire dans une démarche de soutenabilité forte;
- observer et accompagner nationalement ces démarches comme "traceurs" pour simplifier les échanges avec les administrations et rendre celles-ci plus inclusives vis-à-vis de projets collectifs et de plus en plus en posture de co-construction du territoire;
- préserver les droits sociaux des personnes travaillant / oeuvrant au développement de communs au service de la transition écologique et sociale;
- soutenir le déploiement d'outils de gestion adaptés comme la comptabilité Care;
- déployer des fonds de dotation, tels que Fraternité pour demain, pour faciliter la propriété d'usage dans les lieux collectifs et banaliser la dissociation propriété/usage;
- poursuivre dans la voie de la recherche-action et des communautés apprenantes, en reliant entre elles les communautés de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être;
- intégrer les communs au droit français, suivant les propositions du GIP Droit et Justice sur l'échelle de communalité.

Ce travail restera disponible, ainsi que le matériel de l'atelier pédagogique d'auto-positionnement avec la grille d'Ostrom, dans l'Observatoire des Oasis, sous licence CC BY SA.

Webobibliographie

[Colibris, Tour de France des ecolieux, 2021](#)

Collectif, *Prise de terre(s)*, Notre-Dame des Landes, été 2019

[La Coop des Communs, Communs et outils de gestion, formation FDVA, déc. 2020](#)

Benjamin Coriat, *La pandémie, l'Anthropocène et le bien commun*, LLL, 2021

[Philippe Descola, "Humain, trop humain ?" revue Esprit, décembre 2015](#)

Marie-Anne Dujarier, « Que faut-il produire pour tenter de maintenir les conditions d'habitabilité sur Terre ? », *Le Monde*, 22 octobre 2022

Emmanuel Dupont, Edouard Jourdain, *Les nouveaux biens communs ? Réinventer l'Etat et la propriété au XXI^e siècle*, L'Aube et la Fondation Jean-Jaurès, 2022

[Timothée Duverger, Les tiers lieux : un chemin vers les communs? Diversité institutionnelle, agir démocratique et territoires \(un article relu et édité en peer review par Geneviève Fontaine\), Labo des Tiers-lieux, sept. 2022](#)

Philippe Eynaud, *Solidarité et organisation : penser une autre gestion*, ERES, 2019

[Geneviève Fontaine, Les communs de capacités : une analyse des Pôles Territoriaux de Coopération Economique à partir du croisement des approches d'Ostrom et de Sen, thèse de doctorat en sciences économiques dirigée par Hervé Defalvard, Université Paris-Est, 2019.](#)

[Geneviève Fontaine, Du social au commun : des conditions favorables au changement de paradigme. Du social au commun : un changement de paradigme ? - Regards croisés en droit, économie et philosophie, Oct 2022, Nancy, France.](#)

Rob Hopkins, *Manuel de la Transition* [2008], Ecosociété, 2010

Rob Hopkins, Lionel Astruc, *Le pouvoir d'agir ici et maintenant*, Actes Sud, 2015

[Gaëlle Krikorian et Frédéric Sultan, "La politique comme commun", revue Vacarme n° 81, 2017](#)

[Juristes embarqués, La créativité réglementaire pour les tiers-lieux créateurs de communs, ANCT, 27e région et France Tiers-lieux, 2021](#)

Mathieu Labonne, *Servir le monde*, Tana, 2022

Bruno Latour, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Les empêcheurs de penser en rond, 2021

Bruno Latour et Nikolaj Schultz, *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, La Découverte, 2022

[Anne Lechêne, Monographie d'une communauté apprenante citoyenne, mémoire de DU ATE, CRI, Paris Descartes, 2017](#)

[Anne Lechêne, "L'Histoire méconnue des Communs", Mag Colibris, juillet 2017](#)

Sandra Lucbert, *Personne ne sort les fusils*, Seuil, 2020

Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, Actes Sud, 2020

[Isabel Orellana, "Apprentissage social et communauté d'apprentissage", Villes villages et quartiers, 2010](#)

[Fabienne Orsi, "Elinor Ostrom et les faisceaux de droits : l'ouverture d'un nouvel espace pour penser la propriété commune", Revue de la régulation 14, 2013](#)

[Fabienne Orsi, "Réhabiliter la propriété comme *bundle of rights* : des origines à Elinor Ostrom, et au-delà ?", Revue internationale de droit économique, t.28, 2014](#)

Alessandro Pignocchi, *La Recomposition des mondes*, Seuil, 2019

Karl Polanyi, *La Grande Transformation* [1944], Gallimard 1983

[Sébastien Pichot, La Culture du Commun, la vague de fond collaborative au service de la Transition territoriale, Mémoire Faculté Libre d'Études Politiques et en Économie Solidaire, Montpellier, 2019](#)

[Pierre Rabhi et al. Manifeste pour des oasis en tous lieux, 1997](#)

Kate Raworth, *La théorie du donut* [2017], Plon, 2018

[Judith Rochfeld, Marie Cornu et Gilles Martin \(dir.\), L'échelle de communalité : propositions de réforme pour intégrer les biens communs en droit, rapport final de recherche, Mission de recherche Droit et Justice, 2021](#)

Amartya Sen, *L'idée de justice* [2009], Flammarion, 2010

[Jean-Michel Servet, Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire, Revue Tiers-monde, 2007](#)

Sarah Vanuxem, *La propriété de la terre*, Wildproject, 2018

Sites

(1) [Du Coq à l'Âme](#)

(2) [Le Bois du Barde](#)

(3) [La Ressourcerie du Pont](#)

(4) [Le Moulinage de Chirols](#)

(5) [Le Côteau de la Chaudanne](#)

(6) [La Ferme de Chenèvre](#)

[Collectif pour une Transition Citoyenne](#)

[La Coop des Communs](#)

[Coopérative Oasis](#)

[Fonds Fraternité pour demain](#)

[Habitat Participatif France](#)

[Les Communs d'abord !](#)

[TERA](#)

[Terre de liens](#)

[TETRIS](#)

[Transition Network France](#)

[Université du Nous](#)

Annexes en pages suivantes

Le support de l'atelier d'auto-positionnement avec la grille d'Ostrom :

- la grille d'analyse basée sur les 8 principes favorisant la durabilité des communs
- la grille d'analyse basée sur les 8 menaces sur les communs
- la page de repérage en collectif des pratiques de communs : qu'est-ce qui est fort ? faible ? flou ? invisibilisé ? quels seraient nos prochains pas ?

Nous sommes... (membres d'un collectif, d'une organisation....) :							
Notre expérience de communs porte sur... (une partie de l'habitat, une activité...) :							
GRILLE D'ANALYSE basée sur les 8 principes d'Oström https://fr.wikipedia.org/wiki/Elinor_Ostrom#Les_biens_communs_dans_la_classification_d'Ostrom_des_biens http://www.savoirscom1.info/2012/11/huit-points-de-reference-pour-la-mise-en-commun-des-biens-2/		Chiffrer le niveau de complétude de chaque principe dans notre commun			Décrire ce qui existe déjà sur ce principe dans notre expérience de communs		
1 . des limites nettement définies des ressources et des individus qui y ont accès (qui permettent une exclusion des entités externes ou malvenues) <i>En tant que communeur, je comprends clairement quelles sont les ressources dont je dois m'occuper et avec qui je partage cette responsabilité. Les ressources communes sont celles que nous créons ensemble, que nous conservons comme des dons de la nature ou dont l'utilisation a été garanti pour chacun.e.</i>		0	1	2	3	4	5
2 . des règles bien adaptées aux besoins et conditions locales et conformes aux objectifs des individus rassemblés <i>Nous utilisons les ressources communes que nous créons, dont nous prenons soin et que nous entretenons. Nous utilisons les moyens (temps, espace, technologie et quantité d'une ressource) qui sont disponibles dans un contexte donné. En tant que communeur, je suis conscient qu'il existe un rapport entre mes contributions et les rétributions que je reçois.</i>		0	1	2	3	4	5
3 . un système permettant aux individus de participer régulièrement à la définition et à la modification des règles (faisceau de droits accordés aux personnes concernées) <i>Nous suivons ou modifions nos propres règles et engagements, et chaque communeur peut participer à ce processus. Nos engagements servent à créer, maintenir et préserver les biens communs pour répondre à nos besoins.</i>		0	1	2	3	4	5
4 . une gouvernance effective et redevable à la communauté vis-à-vis des appropriateurs							

<i>Nous veillons nous-mêmes au respect de ces engagements et parfois nous mandations d'autres personnes de confiance pour nous aider à atteindre cet objectif. Nous veillons continuellement à ce que nos engagements servent toujours cet objectif.</i>	0	1	2	3	4	5	
5 . un système gradué de sanction pour des appropriations de ressources qui violent les règles de la communauté							
<i>Nous élaborons des règles appropriées pour traiter les violations de nos engagements. Nous déterminons si et quels types de sanctions doivent être utilisés, en fonction du contexte et de la gravité de la violation.</i>	0	1	2	3	4	5	
6 . un système peu coûteux de résolution des conflits							
<i>Tout communeur a accès à un lieu et aux ressources nécessaires la résolution d'un conflit. Nous cherchons à résoudre les conflits entre nous dans un cadre facilement accessible et de manière directe.</i>	0	1	2	3	4	5	
7 . une auto détermination reconnue des autorités extérieures							
<i>Nous régissons nos propres affaires, et les autorités extérieures respectent cela.</i>	0	1	2	3	4	5	
8 . S'il y a lieu, une organisation à plusieurs niveaux de projet qui prend toujours pour base ces bassins de ressources communes.							
<i>Nous sommes conscients que chaque commun fait partie d'un ensemble plus vaste. C'est pourquoi différentes institutions travaillant à différentes échelles sont nécessaires pour coordonner leurs gérances et pour coopérer entre eux.</i>	0	1	2	3	4	5	

Ecolieu :

Groupe :

Les huit menaces qui pèsent sur les communs selon Elinor Ostrom

- (1) Blueprint Thinking : lorsque les chercheurs, les décideurs politiques, les financeurs ou les citoyens proposent des solutions uniformes à une large variété de problèmes ce qui les conduit à définir un plan directeur pour la construction du commun et à ne plus prendre le temps de l'apprentissage collectif et de la construction par essai-erreur des règles.
- (2) La trop grande confiance donnée aux règles de vote simples ou à la règle de l'unanimité pour prendre des décisions qui conduit à sous-estimer l'importance de l'adhésion collective aux règles pour diminuer le coût de la surveillance.
- (3) Les changements exogènes trop rapides
- (4) La perte du sens des règles en raison de défaillances dans la transmission du pourquoi de ces règles ;
- (5) Le fait de se tourner trop fréquemment vers des sources d'aides financières et/ou matérielles extérieures sans implication des usagers dans les choix réalisés ;
- (6) L'aide internationale qui ignore les connaissances et institutions locales, notamment dans les critères d'évaluation qu'elle impose ;
- (7) La corruption et autres formes de comportements opportunistes ;
- (8) Le manque d'institutions oeuvrant à une échelle plus large sur lesquelles s'appuyer pour avoir notamment accès à une information scientifique fiable.

Quelles sont les 3 menaces principales pour notre commun ? Expliciter les impacts potentiels sur notre démarche.

Atelier d'auto-positionnement
« Nos pratiques de communs »

Ecolieu et date :
Facilitateur.trice :
Participant.e.s :

Que protégeons-nous, entretenons-nous, cultivons-nous à travers nos pratiques de communs ?

Et ça concerne quels niveaux (micro, méso, macro) ou communautés d'acteurs ?

A l'issue de notre atelier d'analyse de nos expérience et de nos pratiques de communs, avec la grille des 8 facteurs favorisants et des 8 menaces, qu'est-ce qui ressort ?

Ce qui est FORT ?

Ce qui est FLOU ?

Ce qui est INVISIBLE ?

Ce qui est FAIBLE ?

Et notre / nos prochains pas seraient ?